

ENVIRONNEMENT / Le « Bon Diagnostic Carbone » s'adresse aux jeunes installés depuis moins de 5 ans. C'est une opportunité pour améliorer le bilan carbone de son exploitation.

Témoignage d'une jeune agricultrice

Son but est de sensibiliser les jeunes installés à l'aspect environnemental de leurs entreprises et plus particulièrement à une approche Gaz à Effet de Serre (GES). Dans cette optique, le dispositif « Bon Diagnostic Carbone » permet un financement à hauteur de 90 % pour la réalisation d'un bilan carbone sur l'exploitation et d'un plan d'action destiné à améliorer l'empreinte carbone. « Bon Diagnostic Carbone » est donc une opportunité pour les nouveaux installés soucieux de l'aspect environnemental de leurs exploitations. C'est par exemple le cas de Solenne Ader, à Laveraët, qui est déjà rentrée dans la démarche.

Solenne est installée depuis 2017, avec deux ateliers : l'un « grandes cultures » et l'autre « bovin viande ». La SAU de l'exploitation est d'un peu plus de 120 ha, une majorité en grandes cultures avec une bonne diversité : elle cultive du maïs, du blé, de l'orge, du colza, du colza semence, du soja et du

tournesol. L'autre partie des terres est en surface fourragère avec des prairies permanentes et temporaires qui sont soit fauchées, soit pâturées par le troupeau, et des parcelles en luzerne. Le troupeau, quant à lui, est composé d'une quinzaine de mères de race Mirandaise. Le troupeau et les prairies sont en bio. Les produits femelles sont gardés pour le renouvellement et les mâles sont soit vendus en veaux de boucherie, soit castrés pour en faire des bœufs qui sont alors valorisés en vente directe ou en boucherie.

Dans quelle optique faut-il adhérer à la mesure « Bon Diagnostic Carbone » ?

Ce regard est assez innovant, comme nous le dit Solenne « Cette approche est très intéressante car elle permet de se rendre compte de son impact sur l'environnement. En tant que jeune agricultrice, il est important d'être informé sur les sujets d'actualités ; et les questions environnemen-

tales en font partie, c'est dans l'air du temps. » De plus, cette étude permet d'avoir une vision nouvelle de son exploitation, comme par exemple, pour Solenne, c'est la première fois qu'elle réalise une analyse environnementale. « Ce diagnostic permet de se comparer, de voir où l'on se situe et donc de repérer des marges de progrès possibles pour faire évoluer positivement les pratiques sur nos différents ateliers. Il ne faut pas hésiter à se remettre en question pour faire évoluer son système » affirme Solenne Ader. « Bon Diagnostic Carbone » permet donc d'apporter une partie « diagnostic GES » et une partie « plan d'action » pour proposer des évolutions grâce aux différents leviers identifiés.

Contact



Contact : vos Agences (page 19).

ZOOM

Les mesures du « Bon Diagnostic Carbone »

Ce dispositif comprend la réalisation d'un bilan carbone sur l'exploitation. Un diagnostic carbone, c'est estimer l'ensemble des GES émis sur l'exploitation ainsi que ceux qui y sont stockés, ce qui permet d'établir l'empreinte carbone. Découlant du diagnostic, un plan d'action listant les différents leviers possibles est proposé à l'agriculteur dans le but de réduire l'empreinte carbone de son exploitation et d'optimiser son revenu en améliorant l'aspect technique. Ce plan est établi en tenant compte des attentes et des convictions de l'exploitant. Pour faciliter la mise en application du plan d'action, un jour de suivi est compris dans la démarche pour accompagner l'agriculteur dans la mise en place des leviers proposés.